

Commune de ASNIERE SUR NOUERE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
A4	POLICE DES EAUX Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau	La Nouère	Code de l'Environnement articles L 211-7, L 215-4 et 5 Code Rural article L 151-37-1	Arrêté préfectoral Du 23/08/1982	D.D.T. Service Eau - Environnement Risques 43, rue Charles Duroselle 16016 ANGOULEME
EL11	VOIES EXPRESS ET DEVIATION D'AGGLOMERATIONS Servitudes relatives aux voies express et déviations d'agglomérations	RN 141	Code de la Voirie Routière article L 151-3	Arrêté du 10/10/1984	DIR Atlantique 19 allée des Pins CS31670 33073 BORDEAUX CEDEX
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes HT 90 kV Fléac - Rouillac Fléac Les Aubreaux Fléac - Jarnac 225 kV Fléac - Granzay Fléac - le Marquis Fléac Montguyon Fléac1 et 2 Asnières	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes Rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
I4	ELECTRICITE Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Lignes H.T. 225 kV Souterraines Fléac 01 - Asnières sur Nouère Fléac 02 - Asnières sur Nouère	loi du 15/06/1906 consolidée au 20/12/2003	Décret du 14/10/1991 consolidé au 11/05/2003	RTE – GMR Poitou-Charentes 13 rue Aristide Bergès 17187 PERIGNY CEDEX
PT2	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	Liaison hertzienne Anville - Dirac Liaison hertzienne Dirac - Rouillac	Code des Postes et Communications Electroniques articles L.54 à L 56-1 et R.21 à R.26-1	Décret du 21/02/1989 Décret du 10/02/1988	FRANCE TELECOM Unité Pilotage réseau S.O. Groupe IRF Limousin Poitou-Charentes 36, Bd Pont Achard 86030 POITIERS Cedex
PT3	TELECOMMUNICATIONS Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques	Cable n° 417-03	Code des Postes et Communications Electroniques articles L 45-1 et L 48	Arrêté préfectoral Du 16/06/1978	France TELECOM UPRSO/DA/CLSO 53 BD Jean Jacques Bosc 33731 Bordeaux Cedex 9
T1	VOIES FERREES Servitudes relatives aux chemins de fer	Ligne n° 566000 LGV SEA-Atlantique	Code de la Voirie Routière article L 114-6		LISEA Gestion Patrimoine Infrastructure 61-64 Quai de Paludate CS21951 33088 BORDEAUX Cedex

Commune de ASNIERE SUR NOUERE

Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	ACTE QUI L'INSTITUE SUR LE TERRITOIRE CONCERNE	DESIGNATION DU SERVICE RESPONSABLE
T7	RELATIONS AERIENNES Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières		Code des transports Article L6352-1	applicables sur tout le territoire national	DGAC \ S.N.I.A. Pôle de Bordeaux Unité domaine et servitudes Aéroport - Bloc Technique TSA 85002 33 688 MERIGNAC Cedex l'Armée de l'air Ce service demande à être consulté exclusivement par courriel. dsae-dircam-sdrcom-sud- envaero.chef- div.fct@intradef.gouv.fr